



VOL ! COMMENT FAIRE FACE AU FLÉAU ?

Comme s'ils n'étaient pas déjà suffisamment exposés, transporteurs et conducteurs doivent faire face à des vols de marchandises souvent violents, qui sont de plus en plus le fait de bandes organisées. Afin d'affronter une telle menace, les entreprises tentent de trouver les meilleures protections possibles.

Vol de carburant, de fret, braquages, bandes de plus en plus organisées, etc. Être transporteur et conducteur routier est loin d'être une sinécure en France, mais également en Europe. Transported Asset Protection

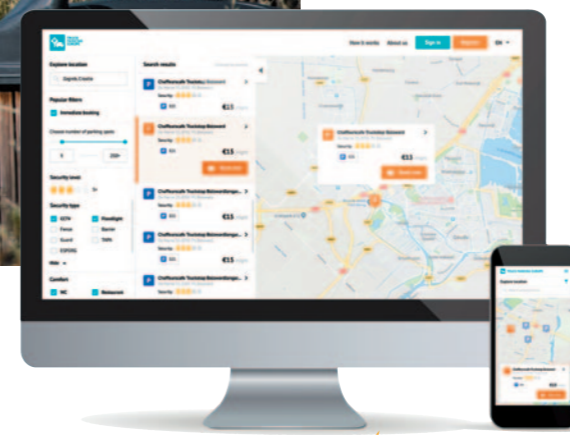
Association (Tapa), qui réunit des transporteurs et des chargeurs, estime les pertes dues au vol de marchandises en Europe à 8,2 Md€. En 2019, l'association comptabilisait 1 540 actes dans l'Hexagone, particulièrement exposé de par sa position géogra-

phique entre le nord et le sud du continent. « Les transporteurs sont aujourd'hui plus sensibilisés », tempère Patrice Bouvet, ancien gendarme devenu consultant en sécurité à la tête de son propre cabinet, qui note une diminution de ces actes de 15 % ●●●

Deux parkings Park+ du concessionnaire autoroutier APRR proposent 430 places à Langres Sud et Paris Sud-est. Sept autres parkings sécurisés sont en projet.



Vinci Autoroutes a expérimenté les parkings sécurisés dès 2004, et propose à ce jour 444 places sécurisées, comme sur le parking de Lunel (Hérault), actuellement proche de la saturation.



Le prix moyen constaté pour une place sur un parking sécurisé est de 15 € par nuit.

Les plateformes numériques de réservation de place de parking se multiplient. Ici, Truck Parking Europe.



entre 2018 et 2019. « Les parkings sécurisés sont plus fréquentés. Il faut aussi saluer l'action des forces de police et de gendarmerie », notamment de l'Office central de lutte contre la délinquance (OCLDI) de la Gendarmerie nationale, placé en première ligne. Cependant, « la quantité de détournement de poids lourds augmente de manière continue, tout comme le nombre de faux transporteurs et de faux acheteurs. Il est nécessaire de vérifier les informations si l'on est amené à recourir à une société que l'on ne connaît pas. Il convient de redoubler de prudence dès lors que l'on fait appel à des bourses de fret », constate Patrice Bouvet.

Le consultant préconise d'adopter des mesures préventives aussi simples que de verrouiller les portes en mettant des cadenas, et d'éviter de charger le vendredi soir pour livrer le lundi matin. Il s'inquiète enfin de deux autres phénomènes : les vols internes et la complicité. « Les conducteurs, en plus d'être directement agressés, peuvent subir des pressions de la part des malfrats ».

Standards européens

À l'échelle européenne, une harmonisation des législations semble être indispensable, les

« La priorité doit porter sur une augmentation des parkings sécurisés et sur la sensibilisation des transporteurs aux risques auxquels les conducteurs sont soumis. »

Thorsten Neumann, président de Tapa.



actes de vol ou de braquage n'étant pas considérés partout de la même manière d'un point de vue pénal. « Les flux et le marché du travail ont été libéralisés, mais les lois n'ont pas forcément été harmonisées », déplore Patrice Bouvet. L'UE en est consciente. En tout début d'année, sa commission des transports a approuvé le paquet mobilité, qui comprend des

mesures pour améliorer les conditions de repos des conducteurs. Il doit maintenant être ratifié par le Conseil des ministres des transports et voté par les parlementaires européens.

L'Union européenne entend favoriser le développement des places de parking sécurisées. Un standard a été officialisé en fin d'année 2019, dénommé SSTPA

(Safe and Secure Truck Park Areas). Il nécessitera une certification par un tiers et présente quatre niveaux : bronze, argent, or et platine. Il tient compte des conditions de sécurité et de confort proposées par les parkings, ce qui n'était pas le cas des normes établies par les associations existantes Tapa (Transported asset protection association) et Esporg (European secure parking organisation).

Tapa a initié en 2018 la norme PSR (Parking Security Requirements), qui vient compléter la première norme introduite en 2005 et intitulée TSR (Trucking Security Requirements). « Nos standards sont développés sur le terrain par des experts représentant les entreprises et les personnels concernés », déclare Thorsten Neumann, président de Tapa. « La priorité doit porter sur une augmentation des parkings sécurisés et sur la sensibilisation des transporteurs aux risques auxquels les conducteurs sont soumis ».

L'Esporg, dont la norme compte également quatre niveaux (bronze, argent, or et platine), a participé à l'établissement du standard SSTPA. Dirk Penasse, son directeur général, soutient logiquement l'introduction de critères relevant du confort du conducteur et des services (hôtels, aires de repos, espaces de détente, etc.) dans ou à proximité des parkings : « La sécurité inclut le sentiment d'exercer son travail dans les meilleures conditions possibles ». Il reconnaît cependant qu'une prise de conscience de l'ensemble des acteurs de la supply chain est nécessaire : « Tout le monde doit se mobiliser et porter un message unitaire simple : les conducteurs ont besoin de conditions de travail décentes ».

Carburant siphonné

Nombre de transporteurs font état de vols de carburant. « Nous avons connu par le passé quelques vols de gasoil, et l'an dernier, un conteneur a été ouvert même si rien

n'y a été dérobé », relate Angélique Vogler, gérante de Voglertans (Bas-Rhin). « Nos véhicules sont équipés d'une alarme. Afin de protéger remorques et conteneurs, nous avons placé des antivols homologués par notre assureur ».

Laurent Birac, directeur général des transports Barcos (Hautes-Pyrénées), remarque que la fréquence des vols de gazole varie avec le cours du brut : « Lorsque les prix à la pompe baissent, nous sommes moins exposés, mais dès qu'ils flambent, le risque monte en flèche ». Le dirigeant est plutôt fataliste : « Face à ce risque, il n'y a pas grand-chose à faire car les malfrats sont très bien organisés. L'effet des bouchons anti-effraction est limité car les réservoirs sont percés par-dessous. Nous déposons plainte mais cela n'aboutit pas ». En revanche, Laurent Birac fait part d'une forte augmentation des primes d'assurance cette

année, consécutive à trois vols de fret en 2019 pour un dommage évalué à 41 000 €.

Groupements solidaires

Les transports Barcos peuvent compter sur la solidarité du groupement FLO, auquel ils adhèrent depuis 1993. « Afin de limiter les risques de vol, nous partageons nos parkings entre adhérents pour y garer nos camions la nuit, détaille le directeur général. Les stationnements sécurisés ne sont pas eux non plus à l'abri des effractions. Pour les longs trajets, nous favorisons le relais entre conducteurs à mi-parcours ».

« Déposer plainte ne sert pas à grand-chose », confirme Gérard Siohan, gérant des transports Siohan. Après avoir été victime de plusieurs vols de carburant sur son site, le transporteur finistérien a dû se résoudre à sécuriser son parking en le plaçant sous alarme et en disposant des caméras thermiques. « Nous avons envisagé de recourir à un gardien, mais pour une entreprise disposant d'un parc de seize camions, c'est hors de nos moyens. Il serait intéressant de partager une ressource de gardiennage à plusieurs, mais jusqu'à présent, une telle hypothèse n'a pu se concrétiser ».

Alain Saunier, gérant de la SARL Transports Saunier et Fils (Eure-et-Loir), fait également part de vols de gazole récurrents : « Il nous est déjà arrivé de nous faire subtiliser une soixantaine de litres dans un garage. Même lorsque les prix diminuent, le risque demeure présent ». Il pointe lui aussi les limites de l'assurance : « Lorsqu'une entreprise est amenée à déclarer des vols trop rapprochés, »

Les assureurs en première ligne

Les assureurs sont en première ligne pour accompagner les transporteurs en amont, mais surtout en aval d'un vol. « Il est important de faire preuve de bon sens, tout en s'appuyant sur les solutions technologiques disponibles », recommande Marc Gillard, délégué régional Lyon de Helvetia France. « Il est par exemple préférable de charger et de livrer le même jour, de choisir les endroits où l'on stationne et de privilégier les parkings sécurisés. Prévoir son emplacement de stationnement en amont est judicieux. Faire partie d'un réseau de transporteurs est de ce point de vue un réel avantage. Dès lors que les marchandises transportées sont sensibles, le recours à la technologie est nécessaire. Nous connaissons bien les produits qui sont davantage susceptibles d'attirer la convoitise, comme les téléphones, la champagne, la hifi, le tabac, les métaux précieux, et nous proposons des garanties qui tiennent compte de leur niveau d'exposition au vol. Un dialogue étroit entre le chargeur et le transporteur est primordial dans la minimisation des risques. Enfin, l'aspect social est fondamental. Un turn-over faible et la prise en considération du confort des conducteurs contribuent à limiter le risque d'exposition. Car il ne faut pas seurrer : être soumis à répétition à des actes de vol ne peut qu'entraîner la revalorisation de la police d'assurance. »

« Elle peut ne pas être dédommagée ». Son entreprise doit de plus tenir compte d'une spécificité qui l'expose davantage : « Elle ne se trouve pas dans une zone industrielle mais dans un ancien corps de ferme. Nos véhicules sont stationnés dans des champs, ce qui les rend vulnérables. Les voleurs passent par les chemins, et même avec une alarme, nous n'arriverions pas à temps pour les empêcher de passer à l'acte ».

Les parkings sécurisés ont la cote

Plusieurs types de solutions peuvent être mis en œuvre. Celle qui a le vent en poupe est le recours aux parkings sécurisés (environ 15 € la nuit). L'offre demeure très insuffisante, mais plusieurs projets existent en France. SecuriTPark, équipement géré par la CCI des Deux-Sèvres dont l'emplacement est situé à la Crèche près de Niort, a plus que doublé sa capacité d'accueil en novembre 2019, la portant de 40 à 90 places. La fréquentation ne cesse de croître, en hausse de 40 % durant les trois premiers mois de 2020.

Karine Pailler, directrice Aménagement du territoire et équipements de la CCI des Deux-Sèvres, se félicite des objectifs de haut niveau de sécurité fixés dès

Directeur des relations économiques chez APRR, Frédéric Dune est aussi, depuis 2019, président de l'Association française des parkings sécurisés (AFPSPL), dont l'objectif est de favoriser le développement du parking poids lourds sécurisé en France.



« Plutôt que de faire revenir le week-end les poids lourds dans leur parc, certaines entreprises choisissent de les stationner dans SecuriTPark, notamment lorsqu'elles doivent circuler sur des longues distances. »

Karine Pailler, directrice Aménagement du territoire et équipements de la CCI des Deux-Sèvres.



Le tracker Findit pour remorques d'AS 24 s'implante progressivement en Europe.



le début du projet, qui remonte à 2007. Aujourd'hui certifié Esporg et partenaire de Tapa, SecuriTPark sait « garantir la traçabilité des passages sur ses installations pendant une durée de 30 jours ». Karine Pailler souligne l'importance des directeurs logistique et des acteurs de la supply chain qui ont le plus souvent la responsabilité du lieu d'arrêt. Elle insiste aussi sur un nouvel usage des installations de SecuriTPark : « plutôt que de faire revenir le week-end les poids lourds dans leur parc, certaines entreprises choisissent de les stationner sur nos installations, notamment lorsqu'elles doivent circuler sur de longues distances ».

Park+, filiale de APRR, dispose de deux parkings sécurisés, l'un étant situé à Langres Sud (Haute-Marne) près de l'A31, l'autre en région parisienne à proximité de

Réau (Seine-et-Marne) près de l'A5b. Après avoir mené l'an passé des enquêtes auprès des transporteurs et conducteurs, Park+ travaille sur la création de sept nouveaux parkings qui devra être validée par l'État. « À la fin d'une concession, les installations retournent à l'État », relève Frédéric Dune, directeur des relations économiques et territoriales chez APRR. « Se posent des questions de compensation pour le concessionnaire ; les négociations avec l'État prennent du temps ». Et de souligner la nécessité « de ne pas proposer des parkings aux capacités trop importantes », préférant insister sur le niveau de sécurisation et les services associés, du type machine à laver. Park+ réfléchit « à

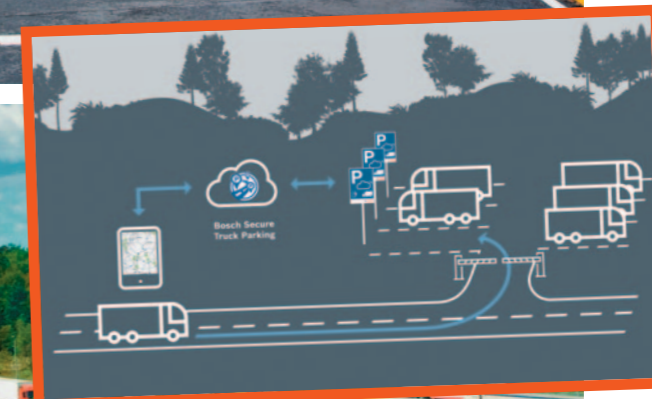
une offre de vente alimentaire à emporter », après avoir lancé sur son parking de Langres une opération menu complet à 10 €. Frédéric Dune endosse depuis le 1^{er} février 2019 une fonction supplémentaire : il est le premier président de l'Association française des parkings sécurisés (AFPSPL), dont l'objectif est de « favoriser le développement du parking poids lourds sécurisé en France, faciliter l'échange entre ses membres de bonnes pratiques de nature à améliorer la qualité du parking, mettre en œuvre un système de repérage aisé des possibilités de stationnement sécurisé en France, se positionner comme un interlocuteur auprès des instances françaises et européennes ».

Nouveaux projets

Vinci Autoroutes travaille également sur sept nouveaux projets



Truck Parking Europe compte 500 inscrits sur sa plateforme de réservation en ligne.



Bosch Secure Truck Parking propose une plateforme de réservation de stationnement, et disposera dans les mois à venir de son propre parking sécurisé à Calais.



représentant 380 places supplémentaires, trois dans la vallée du Rhône et quatre en région parisienne où le déficit de places est important. « La demande est croissante de la part des transporteurs ces trois dernières années », constate Amelia Rung, directrice du développement de Vinci Autoroutes. « Nous envisageons de proposer la réservation en ligne, permettant aux conducteurs de programmer leur itinéraire et leurs pauses en amont ».

TIP, loueur d'équipements poids lourd, propose depuis l'an passé une solution de suivi à distance des semi-remorques avec verrouillage automatique de portes. Il s'est également lancé dans les parkings sécurisés, avec Delta Park, situé à 30 km au sud de Lille (Nord), à la jonction de l'A1 et de l'A21. Premier parking sécurisé au monde à avoir reçu la certification PSR1 de Tapa, Delta Park

pourrait évoluer. « Au départ, nous souhaitions y développer le concept de truck center, en proposant un maximum de services comme une station de lavage de citerne, mais la demande n'était pas suffisante », précise Charles-Henri Demoures, directeur régional marketing de TIP, néanmoins satisfait de la fréquentation. « Nous comptons sur une réserve foncière de 15 000 m², que nous pourrions utiliser à terme ».

Réservation en ligne

Des plateformes numériques de réservation d'emplacement



« Nous envisageons de proposer la réservation en ligne, permettant aux conducteurs de programmer leur itinéraire et leurs pauses en amont. »

Amelia Rung, directrice du développement de Vinci Autoroutes.

se développent, telle Bosch Secure Truck Parking (BSTP) qui permet aux transporteurs et aux chauffeurs de visualiser en temps réel les places disponibles et d'en réserver selon leurs besoins, au travers d'une collaboration avec les relais routiers, les gares de triage des entreprises de transport routier et les parkings sécurisés. « Les utilisateurs paient les frais de stationnement en générant une facture collective mensuelle », explique Jan Philipp Weers, responsable de BSTP. « Pour rechercher un emplacement vacant, il est possible de filtrer les places affichées en fonction des critères souhaités, tels que les niveaux de sécurité. »

« L'utilisation de stationnements existants offre une solution beaucoup plus rapide que la construction d'un parking dédié »,

ajoute Patrycja Pollems, responsable marketing international chez Bosch. L'entreprise allemande conseille les entreprises de TRM en matière de sécurisation de leurs parkings, sur la télésurveillance ou le contrôle d'accès. BSTP disposera dans les mois à venir de son propre parking sécurisé à Calais.

Truck Parking Europe, qui comptabilise 500 inscrits sur sa plateforme, offre un service équivalent. « Beaucoup d'entreprises fonctionnent encore selon d'anciens modèles et ne comprennent pas l'utilité de réserver assez tôt une place de parking », souligne Allard Hansma, directeur marketing de Truck Parking Europe. « Dans un tel contexte, le conducteur peut avoir un rôle d'autant plus déterminant qu'il est placé en première ligne. Nous sommes persuadés du bien-fondé du partage des places disponibles sur les parkings privés des entreprises de transport, en s'inspirant du modèle des plateformes communautaires de location de logements de type Airbnb. Afin de développer cette solution, il faudra travailler sur la confiance mutuelle entre les loueurs potentiels. »

Sondes et balises protectrices

Le vol de carburant fait partie des délits les plus courants dont les petites et moyennes entreprises sont le plus souvent victimes. Pour y faire face, la société G-Keep commercialise

●●● une sonde qui remplace le bouchon de vidange du réservoir d'un véhicule. L'installation du dispositif est simple et requiert environ 45 minutes. La sonde est reliée à un boîtier positionné à l'aide d'aimants, idéalement sur le châssis, sinon sur une surface métallique. Le boîtier est alimenté par la batterie du véhicule.

G-Keep commercialise trois niveaux de dispositif. Le premier correspond à une sirène locale de 100 dB qui se déclenche dès qu'une baisse anormale du niveau de carburant est détectée et vise à « provoquer la fuite le voleur et ainsi casser le vol », explique Romain Ouadi, chargé de marketing de G-Keep. En optant pour le deuxième niveau, les clients « reçoivent au choix un SMS ou un courriel d'alerte en temps réel qui les informe de la baisse de niveau avec identification du véhicule concerné ». Enfin, le dernier niveau ajoute une assurance du carburant stocké dans les réservoirs des véhicules, le carburant étant remboursé en cas de vol. Commercialisé depuis 18 mois, le dispositif est proposé soit à la vente à partir de 549 € HT, soit sous la forme d'un abonnement portant sur un minimum de 48 mois à partir de 19,90 € par mois et par véhicule. Bien que la mise en place de la sonde soit aisée, G-Keep propose aussi de dépêcher un installateur.

AS 24 a développé un boîtier sans branchement permettant la géolocalisation des remorques. Dénommé Findit, il peut être installé en moins de cinq minutes.



G-Keep commercialise une sonde pour empêcher le vol de carburant. Elle s'installe en 45 minutes et elle est proposée à l'achat ou à la location.

Sa durée de vie atteint cinq ans. Un portail dédié permet de suivre une remorque, mais il est également possible de bénéficier de la traçabilité de cette dernière par courriel. « Findit présente l'avantage d'être petit et discret », observe Cédric Amiot, responsable communication d'AS 24. « Il est ainsi très difficilement détectable par des voleurs. Findit a été bien accueilli sur le marché français, notamment

Le parking sécurisé SecuriPark est situé à La Crèche dans les Deux-Sèvres, à la jonction de l'A10 et de l'A83, et propose 90 places sécurisées.

par les groupements de transporteurs, ainsi qu'au Benelux. Nous le déployons auprès de compagnies suisses ou turques. Nous avons signé récemment un contrat avec un transporteur espagnol et il sera prochainement adopté par une entreprise du Royaume-Uni ».

Spécialiste de la gestion informatisée des pneus poids lourds, Electronic Data Process (EDP) a développé une balise GPS d'une taille de 30 x 20 cm qui est dotée d'une carte SIM. Venant se poser sur le toit des remorques, elle est opérationnelle 24H/24 et se recharge en huit heures d'ensoleillement. Si sa vocation initiale vise à gérer les pneumatiques, Jean-Luc Giusti, directeur général

de EDP, admet un usage détourné pour empêcher le vol. « Notre balise, dont nous préconisons le vissage, présente l'avantage de ne pas être facilement accessible », précise-t-il. Vendue 200 € HT, elle est également proposée à la location à un tarif unitaire oscillant entre 8 et 10 € par mois.

Ce genre de solution est malheureusement loin d'être suffisante dès lors que l'on est exposé à des bandes organisées qui s'attaquent à des véhicules sur les routes. Pour lutter contre ce type de criminalité, Ivoxe, en partenariat avec la société SRTech, a développé une application qui permet de suivre un véhicule. « Notre offre s'adresse aux entreprises transportant des produits de haute valeur pouvant être victimes de braquages », indique Patrick Faraut, président de Ivoxe. « Elle vise à éviter le déplacement du véhicule vers des zones de refuge dans lesquelles les malfrats transfèrent les marchandises dans un autre véhicule. Nous intervenons à distance sur le véhicule sécurisé par des commandes spécifiques et travaillons notamment contre le brouillage. En cas de nécessité, nous déclençons l'intervention des forces de l'ordre dans un laps de temps compris entre 60 et 90 secondes après le début de la tentative de braquage. Nous transmettons à la police ou à la gendarmerie, par le biais de notre application CMDS développée par Ivoxe pour la sûreté transport, les informations essentielles comme des photographies du conducteur ou la position du véhicule. »

DOSSIER RÉALISÉ PAR ANTOINE DUFEU
PHOTOS : DR



PUB